

LA CONVENTION SEAM

« SOCIÉTÉS MUSICALES »

1. A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ? Cette convention s'adresse aux **Orchestres d'harmonie, Batteries-Fanfars, Big Bands, ensembles d'accordéons, Orchestres à Plectre (...)** pour leurs activités de répétitions, de concerts, de défilés et de concours.
Cette convention est indépendante de la convention « ÉCOLES DE MUSIQUE » qui ne s'adresse qu'aux activités internes d'enseignement de ces établissements.

2. QU'AUTORISE-T-ELLE ? La convention « SOCIÉTÉS MUSICALES » autorise l'**utilisation** de photocopies de musique imprimée pour les répétitions, les concerts, les concours moyennant le paiement d'une redevance forfaitaire annuelle :

- à la condition que la société musicale ait acheté un exemplaire original de l'œuvre,
- cet exemplaire original ne pouvant avoir été loué ou prêté.

3. LES CONCOURS La convention autorise l'utilisation de photocopies pour les concours des sociétés musicales **sauf pour les membres des jurys.**

4. LA FICHE ANNUELLE DE DÉCLARATION D'EFFECTIF La redevance forfaitaire annuelle est calculée en fonction du nombre de musiciens de la société musicale.
Chaque année, la société transmet le nombre de ses musiciens membres, à l'aide d'une Fiche Déclarative d'Effectif fournie par la SEAM.

5. LES TARIFS

	Nombre de musiciens	Tarif normal TTC
Tranche 1	De 0 à 20 musiciens	99,00 € TTC
Tranche 2	De 21 à 50 musiciens	154,00 € TTC
Tranche 3	De 51 à 70 musiciens	214,50 € TTC
Tranche 4	Plus de 70 musiciens	308,00 € TTC

Tarif préférentiel pour les adhérents de la CMF (*Confédération Musicale de France*):

	Nombre de musiciens	Tarif préférentiel TTC
Tranche 1	De 0 à 20 musiciens	94,05 € TTC
Tranche 2	De 21 à 50 musiciens	146,30 € TTC
Tranche 3	De 51 à 70 musiciens	203,78 € TTC
Tranche 4	Plus de 70 musiciens	292,60 € TTC



SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS ET AUTEURS DE MUSIQUE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
**SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS
ET
AUTEURS DE MUSIQUE (SEAM)**

31 rue de Châteaudun - 75009 PARIS

Téléphone : 01.42.96.76.46

Site : www.seamfrance.fr – E-mail : seam@seamfrance.fr